

Le manque de dégivrants à Air Algérie, la véritable raison

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4676 - Lundi 14 janvier 2019 - Prix : 10 DA

Houda Faraoun sur le raccordement au système sous-marin international

La connexion au Medex pour «début mars»

Page 3

Menace de grève des syndicats autonomes de l'Education

Benghebrit garde espoir et invite à nouveau au dialogue

Page 2

La division américaine sur le retrait de Syrie

Par Mohamed Habili

Ceux des politiques et militaires américains, tous bords confondus, qui ne veulent pas d'un retrait de Syrie, seraient-ils en train une nouvelle fois de faire revenir Donald Trump sur une décision qu'il a déjà prise en ce sens, et dont il semble même qu'elle a déjà connu un début d'exécution ? A en croire le très conservateur, et néanmoins un de ses proches, Lindsey Graham, le sénateur de la Caroline du Sud, il se serait déjà montré disposé à ralentir le rappel des 2 000 soldats se trouvant pour l'essentiel à l'est de l'Euphrate. Ce même sénateur est lui-même partisan, il n'est pas le seul dans son cas à Washington, non seulement du ralentissement mais de l'abandon pur et simple de toute idée de retrait. Il faut croire qu'il n'a pas complètement tort, puisque Trump a fini par convenir dans un tweet qu'il faut rester pour achever le travail commencé... contre Daech, encore que ce ne soit pas en des termes très explicites. Une source anonyme croit savoir que ce qui devait se produire en un mois a été reconfiguré pour s'étaler sur quatre mois. Cela change-t-il grand-chose que le retrait se fasse en un mois, comme prévu initialement, ou en quatre mois, comme il vient d'être suggéré, l'information pouvant se révéler sans fondement ? Oui et non. Oui, car quatre mois peuvent durer plus longtemps que cela, si la situation en Syrie prend une tournure particulièrement indésirable. Quatre mois permettent de voir venir et d'aviser selon le cours des événements et des enjeux du moment, alors qu'un départ devant s'achever dans l'espace d'un mois est supposé être sans retour. **Suite en page 3**

Des soldes d'hiver avant l'heure

Non-respect de la réglementation et pratiques déloyales



PH/D.R.

Certains magasins affichent avant l'heure des réductions, en infraction au décret exécutif n°06-215 de 2006 qui insiste sur la nécessité de respecter la période fixée pour les soldes. «Pré soldes», «promotions», «fabais», autant de pratiques commerciales désignant des baisses de prix des marchandises. **Lire page 2**

Presse écrite et médias

Kaouane appelle à un paysage médiatique de référence

Page 6

Opéra d'Alger

Massa Bouchafa séduit le public d'Alger

Page 13

Des soldes d'hiver avant l'heure

Non-respect de la réglementation et pratiques déloyales

■ Certains magasins affichent avant l'heure des réductions, en infraction au décret exécutif n°06-215 de 2006 qui insiste sur la nécessité de respecter la période fixée pour les soldes. «Pré soldes», «promotions», «rabais», autant de pratiques commerciales désignant des baisses de prix des marchandises.

Par Meriem Benchaouia

La période hivernale des ventes en solde au titre de l'année 2019 démarre dans quelques jours, et ce, à des dates différentes de ce mois selon les wilayas. Toutefois, les soldes en Algérie semblent échapper à toute logique en dépit de la réglementation. Ils exigent certaines conditions connues préalablement par les commerçants, notamment l'annonce des dates et l'affichage des prix initiaux et des réductions sur la vitrine du magasin. Cette pratique commerciale est régie par la loi et le commerçant n'a pas le droit d'annoncer les soldes sans une autorisation préalable des services de la Direction du commerce. D'autres formules de vente, dont les ventes promotionnelles, et contrairement aux soldes, sont pratiquées tout au long de l'année, mais exigent aussi une autorisation des services concernés. En effet, certains magasins affichent avant l'heure des réductions, en infraction au décret exécutif n°06-215 de 2006 qui insiste sur la nécessité de respecter la période fixée pour les soldes.

«Pré soldes», «promotions», «rabais», autant de pratiques commerciales désignant des baisses de prix des marchandises. A la différence des expressions les désignant, ces ventes obéissent à une réglementation bien définie. Pour autant, beaucoup de commerçants ne respectent pas la réglementation en vigueur, alors que d'autres en ignorent même l'existence. A l'exemple du Centre commercial et de loisirs Bab Ezzouar où de nombreuses marques ont collé, avant la date officielle, des affiches sur les devantures des vitrines des magasins pour annoncer des réclames alléchantes afin d'attirer les consommateurs sur des produits auparavant inabordable, sous la formule «pré solde». Les périodes des soldes sont en fait fixées par une directive de la Direction du commerce qui les limite entre le 18 janvier et le 28 février de chaque année. Les dates de déroulement de ces soldes d'hiver, applicables à chaque wilaya, ont été fixées par arrêtés des walis concernés, en application des dispositions du décret exécutif fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stock, des ventes en magasins d'usine et des ventes au déballeage. L'organisation de ces ventes en solde «constitue une opportunité importante pour les commerçants afin de dynamiser et de promouvoir leurs activités et offrent aux consommateurs l'occasion de bénéficier d'un choix

plus varié et à des prix promotionnels de divers biens et services», selon les précisions du ministère du Commerce. Par ailleurs, tout agent économique concerné par cette opération doit rendre publiques, par voie d'affichage sur la devanture de son local commercial et par tous autres moyens appropriés, les dates de début et de fin des ventes en soldes, les biens concernés, les prix pratiqués auparavant et les réductions de prix consenties qui peuvent être fixes ou graduelles. Il est tenu d'informer la clientèle, par voie d'affichage sur la devanture de son local commercial et par tous autres moyens utiles, sur les techniques de promotion utilisées, les avantages offerts et la durée de la promotion. Mais il peut interrompre les ventes en soldes avant la fin de la durée, s'il le souhaite.

Il doit toutefois en informer les services concernés par un écrit. Pour rappel, le décret exécutif de janvier 2006 stipule que «les ventes en soldes constituent les ventes au détail précédées ou accompagnées de publicité et visant, par une réduction de prix, l'écoulement accéléré de biens détenus en stock». «Ces ventes en soldes ne peuvent porter que



de biens acquis par l'agent économique depuis trois mois au minimum, à compter de la date

de début de la période des soldes, qui sont autorisés deux fois par année civile, soit en

période hivernale et estivale», note le même texte.

M. B.

Menace de grève des syndicats autonomes de l'Education

Benghebrit garde espoir et invite à nouveau au dialogue



Ph.D.R.

Après l'échec du premier round de négociations entre le ministère de l'Éducation nationale et les syndicats, la première responsable du secteur insiste toujours sur le dialogue et propose aux syndicats d'autres concertations, dans le but de réfléchir à des solutions à même d'éviter le débrayage prévu dans son secteur le 21 janvier. Les premières concertations entamées mercredi passé, entre syndicats de l'Éducation qui avait appelé à une grève le 21 janvier, suivie de plusieurs sit-in devant les directions de l'éducation à travers tout

le territoire national pour la satisfaction des revendications socioprofessionnelles, et leur tutelle, ne sont visiblement pas une réussite.

Ces derniers sont sortis insatisfaits de cette première réunion de concertation. Raison pour laquelle ils maintiennent l'appel à la grève pour le 21 janvier. Ils affirment à l'unanimité que leur rencontre avec les cadres du ministère de l'Éducation nationale n'a abouti à aucun résultat concret.

Bien décidée à dissuader les syndicats de renoncer à la grève,

Benghebrit tentera à nouveau de renégocier avec ces partenaires sociaux. A cet effet, la première responsable du secteur compte reprendre les négociations avec les syndicats à partir de demain (mardi), afin de dissuader les différents syndicats du secteur de l'Éducation nationale qui comptent observer une grève d'une journée le 21 janvier.

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, a, en réaction à l'annonce des six syndicats, exprimé que «les portes du dialogue restent ouvertes pour parvenir à une solution». D'ailleurs, à l'annonce de la grève elle a entamé des concertations et le dialogue avec les syndicats, afin de discuter de leurs revendications socioprofessionnelles. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, M^{me} Benghebrit a indiqué que «les revendications des syndicats portent essentiellement sur le traitement des dysfonctionnements contenus dans le statut particulier, ainsi que sur le dossier des œuvres sociales», ajoutant que le débat autour du statut particulier du personnel du secteur de l'Éducation avait atteint «sa phase finale». Pour Benghebrit, il ne faut pas «se précipiter dans le traitement des dysfonctionnements du statut particulier des travailleurs de l'Éducation». Il a fait savoir, sur ce

point, que «la commission chargée d'audit statut travaille sans relâche, en coordination avec la direction générale de la Fonction publique pour l'application du décret promulgué en 2014».

Pour éviter les erreurs du passé, le ministère de l'Éducation nationale a modifié sa stratégie de dialogue et de débat avec le partenaire social. Au lieu de satisfaire les revendications comme ce fut le cas en 2014 et 2015, la tutelle s'attelle à examiner, minutieusement, les problèmes posés par les représentants des syndicats. Concernant les œuvres sociales, la ministre a fait savoir que «le retard accusé dans le traitement de ce dossier ne relève pas de la responsabilité du ministère», réaffirmant que le débat «demeure ouvert». «Il faut, néanmoins, revoir ce dossier», a-t-elle observé.

La ministre de l'Éducation nationale avait exprimé, jeudi dernier, sa «disponibilité à prendre en charge les revendications à caractère pédagogique», précisant que celles relatives au pouvoir d'achat et à la loi sur la retraite «ne relèvent pas des prérogatives du ministère de l'Éducation».

Louiza Ait Ramdane

Houda Faraoun sur le raccordement au système sous-marin international

La connexion au Medex pour «début mars»

■ La mise en service du projet Medex portant sur le raccordement du réseau de fibre optique algérien au système sous-marin international, reliant les Etats-Unis à l'Asie, à travers la Méditerranée, est attendue pour «fin février ou début mars 2019». C'est ce qu'a en effet déclaré Houda-Imane Faraoun, ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique.

Par Lynda Naili

Intervenant hier, à l'émission l'invité de la rédaction de la Chaîne III de la Radio algérienne, excluant toute ouverture du capital du Groupe Télécom Algérie, Houda-Imane Faraoun affirmera que le projet MEDEX portant sur les raccordements du réseau de fibre optique algérien au système sous-marin international, reliant les Etats-Unis à l'Asie, à travers la Méditerranée «sont aujourd'hui déployés». Tout comme d'ailleurs ceux du câble sous-marin en fibre optique ORVAL/ALVAL reliant l'Algérie à l'Espagne sur l'itinéraire Alger-Oran-Valence.

Ainsi, concernant le projet du MEDEX, elle a fait remarquer que le câble a été raccordé au niveau de la station d'Annaba et que des tests techniques «sont en cours», tout en prévoyant que la mise en service officielle du projet aura lieu «fin février ou début mars 2019».

Pour ce qui est du projet ORVAL/ALVAL, elle a expliqué que les trois stations d'Alger, d'Oran et de Valence ont été réalisées et que des tests techniques seront effectués une fois la partie terrestre connectée sur le sol espagnol.

Près de 300 milliards de DA investis par le Groupe Algérie Télécom ces 4 dernières années

Par ailleurs, excluant toute



option d'ouverture du capital du Groupe Télécom Algérie, dans la mesure où d'une part, le Groupe «fonctionne très bien» et d'autre part, le besoin de «l'Etat de disposer de son outil public pour faire face à tous les aléas, les télécommunications étant l'avenir de l'économie nationale», M^{me} Faraoun fera part d'un «total de 294 milliards de DA investis, ces 4 dernières années, en équipements, par le Groupe Algérie Télécom». Lesquels investissements, dira-t-elle, ont été effectués sur «fonds propres», et dont l'objectif est de satisfaire une demande «de plus en plus croissante» en bande passante. Dans ce contexte, elle annoncera «pas moins de 184 milliards de dinars d'investissements techniques», en 2019. Un chiffre qui non seulement sera destiné au déploiement dans les zones enclavées

par le service universel, mais aussi à l'assainissement du réseau urbain d'Alger, l'investissement sur le FTTH (Internet haut débit en fibre optique), la finalisation des nouveaux câbles sous-marins et l'acquisition d'équipements satellitaires. Ceci, poursuivra-t-elle, en plus d'une autre enveloppe de 23 milliards de dinars qui, elle, sera destinée au volet formation.

La numérisation pour lutter contre la corruption

En outre, abordant le volet de la modernisation de son secteur, M^{me} Faraoun estimera que cette opération, en plus de faciliter l'accès à un très grand nombre de services publics, la numérisation et la digitalisation des données permettront de mieux lutter

contre la bureaucratie et la corruption en ce sens elles faciliteront le pistage de la circulation de l'argent. Aussi, elle estimera que l'installation d'une commission chargée de plancher sur les méthodes à adopter pour accélérer l'introduction de la numérisation dans les différents secteurs d'activité était un «signal fort» du gouvernement, dans la mesure où cette commission constitue un cadre de concertation et de suivi chargé de s'assurer que chaque département impliqué allait «pleinement s'investir» dans ce projet de numérisation. La numérisation de l'ensemble des services une fois menée à son terme, devrait permettre au titulaire d'un seul identifiant d'accéder à l'ensemble des services publics «sans difficulté», a-t-elle assuré.

L. N.

Repas rapide, simple et bon marché

Le prix de la «karantika» augmente à cause de la hausse des ingrédients

A 10 DA le sandwich, puis à 20 et à 40 DA, la karantika est proposée à 50 DA aujourd'hui chez la majorité des vendeurs qui expliquent cette hausse par l'augmentation des prix des ingrédients indispensables à la préparation de ce plat dont raffolent les Algériens. La karantika, ce plat pas trop coûteux, a su rapidement se placer parmi les repas «rapides» les plus prisés par les Algériens : enfants, adultes, pauvres ou riches l'adorent. En effet, avant même 10h30, les vendeurs de karantika sont pris d'assaut par les citoyens. On y trouve des étudiants, des travailleurs, des mères de famille, des gens riches, mais surtout les pauvres. A midi, à la sortie des écoles, les élèves s'activent pour être les premiers servis chez le fast-food le plus proche de leurs établissements scolaires. Certains optent

pour les sandwiches frites-omelette qui s'affichent à plus de 150 DA, mais la majorité choisissent la fameuse karantika «pour son prix pas trop cher et son bon goût», nous confie un collégien de 2^e année qui poursuit en disant : «Ma mère travaille, donc je viens ici pour acheter mes deux sandwiches et je rentre les manger à la maison». Et d'ajouter : «C'est un de mes plats préférés, même à la maison je demande parfois à ma mère de nous le cuisiner». Une mère de famille rencontrée à l'intérieur du fast-food nous confie : «J'ai un peu tardé en faisant mes courses et il est presque midi et mes deux enfants vont sortir de l'école et je n'aurais pas le temps de cuisiner ; alors je leur achète de la karantika. Ils en raffolent». Des travailleurs viennent aussi manger chez ce vendeur qui nous a déclaré : «Il m'est arrivé de

vendre plus de 10 plats par jour sachant qu'un seul plat peut nous faire 30 sandwiches de karantika». «Je fais aussi de la pizza carrée, des soufflés, des sandwiches frites, mais les gens préfèrent de loin la karantika. C'est même devenu le repas le plus vendu chez nous, et gare à nous si on décide de ne pas en préparer un jour», a-t-il ajouté en souriant. En ce qui concerne les prix, ces dernières années celui de ce «repas du pauvre» a connu une augmentation progressive, allant de 10 DA le sandwich il y a dix ans, il coûte aujourd'hui 50 DA la «demi-baguette de pain». Questionné sur les raisons de cette hausse, la majorité des fast-foods qui se sont spécialisés dans la karantika expliquent que «cette hausse est le résultat des augmentations des prix des ingrédients indispensables à sa préparation. A savoir : le prix de

la farine de pois chiche qui a augmenté, allant de 60 DA les 400 g à 80 DA, ce qui nous fait 220 DA le kilo», ajoutant que le prix des œufs aussi a connu une augmentation, passant de 8 DA l'œuf, il y a dix ans, à 12 DA aujourd'hui. Sans oublier le prix du pain «de 8 dinars la baguette à 10 DA». «Les factures d'eau, d'électricité et de gaz ainsi que le loyer sont aussi responsables de cette hausse. On est obligés de suivre pour ne pas baisser le rideau», nous a expliqué hier un des vendeurs de karantika à Clauzel tout en servant ses clients. Enfin, selon des études scientifiques, la karantika aux pois chiches est une source importante de phosphore, de magnésium, de fer et de vitamine B9 qui sont indispensables à la régénérescence cellulaire, en ajoutant à ces substances organiques sa richesse en fibres ali-

LA QUESTION DU JOUR

La division américaine sur le retrait de Syrie

Suite de la page une

Non néanmoins, car prolonger de trois mois le départ, cela veut dire qu'on n'a pas changé d'avis quant au fond, c'est-à-dire qu'on tient au premier chef à ne se laisser piéger plus longtemps en Syrie. Trump a rappelé que cette présence avait été conçue du temps de son prédécesseur pour être de courte durée, pas plus d'un trimestre. Si cela n'avait tenu qu'à lui, il y a des mois que ce retrait se serait déjà produit. C'est en effet en mars 2018 qu'il l'avait annoncé à ses supporters de l'Ohio, à travers lesquels il s'adressait en fait à l'ensemble de ses électeurs, pour leur dire que pour cette autre promesse aussi, il tiendrait parole. On touche du doigt ici le clivage qu'il y a aujourd'hui aux Etats-Unis entre ceux pour lesquels il faut rester en Syrie pour la bonne raison que la Russie y est, et ceux pour lesquels il faut au contraire ne rien entreprendre nulle part dans le monde qui ait pour effet de tendre les relations avec elle davantage qu'elles ne le sont déjà, du fait notamment de la crise en Ukraine, mais pas seulement. Pour les premiers, qui se recrutent aussi bien chez les démocrates que chez les républicains, encore qu'il semble qu'ils soient plus nombreux parmi ceux-là que parmi ceux-ci, il faut se préparer à la guerre avec elle, celle-ci étant de leur point de vue inévitable. Et pour les seconds, dont Trump et ses électeurs, il faut au contraire cesser de tendre à cette guerre. Trump sait qu'il n'a pas été élu par les va-t-en-guerre, mais par les conservateurs américains las des guerres à l'étranger. Ce qui d'ailleurs ne manque pas d'être paradoxal, son programme étant de rendre l'Amérique grande à nouveau. Est-ce un hasard s'il est à ce jour, deux années après son arrivée à la Maison-Blanche, l'objet d'une enquête visant à démontrer que sans l'aide des Russes, ce n'est pas lui qui aurait été élu, mais Hillary Clinton, aux sentiments antirusse prononcés pour ce qui la concerne ? Ce qui se joue donc dans cette question du retrait de Syrie n'est pas liée à la guerre contre Daech, du reste déjà largement remportée, et non par les seuls Américains, mais tout à voir avec l'hostilité de rigueur vis-à-vis de la Russie, où quel- le soit et quoi qu'elle fasse.

M. H.

mentaires sous forme d'«amidon résistant» (qui n'est pas digéré par l'intestin).

Thinhinene Khouchi

Annulation des vols de Constantine et Sétif Le manque de dégivrants à Air Algérie, la véritable raison

L'ANNULATION annoncée des vols de Constantine et Sétif de la compagnie nationale Air Algérie faite avant-hier n'est apparemment pas due à la «neige» ni au «verglas», encore moins à un «problème de visibilité» tel que soutenu par la direction d'Air Algérie, mais plutôt au manque du produit permettant de dégivrer les moteurs des avions.

Ainsi, selon des sources au fait du sujet, «les vols ont été annulés aujourd'hui (par Air Algérie) non pas en raison des intempéries, mais parce que le pavillon national aérien ne dispose pas des produits spéciaux à effet de dégivrer les avions sur le sol affectés effectivement par les fortes pluies glaciales, les grêles ou la neige». En effet, selon la même source, «à défaut de ces produits dégivrants, les avions ne peuvent strictement pas prendre leur envol». Le risque étant, dirait-elle, que «l'avion pourrait perdre de sa portance, l'accrétion pourrait augmenter la résistance à travers l'air et le poids de l'appareil pourrait augmenter, ce qui pourrait potentiellement provoquer le décrochage de l'avion en vol». Il s'agit, expliquera notre source, «d'un liquide fait de glycol et d'eau chaude qui, par vaporisation, permet d'enlever le givre ou la glace».

«En cas de fortes précipitations ou de neige, ajoutera-t-elle, l'avion devra subir un second traitement, cette fois-ci en vaporisant également avec un liquide antigivre composé de glycol et de polymère pour éviter que les précipitations n'adhèrent aux ailes et aux entrées d'air des moteurs». «Suite à quoi au bout d'un moment, il est décidé de décoller ou non sous les précipitations. Dans la négative, on doit recommencer le processus de dégivrage du début», a encore expliqué notre source. Voilà une explication que la compagnie nationale aérienne, qui garde seule le monopole du ciel national, loin de toute considération, de toute éthique et de respect envers sa clientèle, se gardera d'avouer.

Réflexion faite, il faut dire qu'avouer que le pavillon national aérien ne dispose pas de produits de maintenance de première nécessité tels que ces dégivrants en plein période hivernale, est quand même ahurissant, scandaleux voire méprisant vis-à-vis de sa clientèle. Une clientèle qui non seulement acquiert ses billets de vol à des prix excessifs, se voit, entre autres, souvent affligé les contraintes des interminables retards des vols d'Air Algérie. Pour rappel, Air Algérie avait annoncé avant-hier matin dans un communiqué que «suite aux conditions météorologiques prévalant sur les aéroports de Constantine et de Sétif (neige, verglas, problème de visibilité), la cellule de suivi opérationnelle d'Air Algérie annonce les annulations des vols de et vers ces aéroports jusqu'à l'amélioration des conditions météorologiques».

Lynda N.

Pétrole

Les prix du brut sont-ils enfin entre les mains des régulateurs ?

■ L'Organisation des pays exportateurs de pétrole, l'Opep, est en train de réhabiliter sa capacité à agir en tant que régulateur des prix sur le marché pétrolier international. Elle prouve, à travers la volonté conjuguée de ses membres, que ses actions de régulation pouvaient, à terme, endiguer les tendances baissières du prix du baril. Une réalité qui a pu prévaloir dans un contexte de crise et qui pourra prévaloir en dehors.

Par Filali H. Imène

Le mécanisme de régulation, installé il y a plus de quinze ans par l'Opep, avait, à ses débuts, rencontré un certain scepticisme de la part des organisateurs boursiers du marché pétrolier qui prôtaient plus foi à leur pouvoir de spéculation qu'à un quelconque autre instrument de régulation, y compris celui de l'Opep, qui agissait, à la source, sur les robinets qui produisaient la ressource, mais dont on estimait, parfois à tort, parfois à raison, qu'il était souvent compromis par le non-respect des membres des quotas ainsi fixés à la régulation.

Pourtant, très vite, l'Opep a pu redresser la situation en suscitant une remontée des prix sur les marchés pétroliers, ses membres recherchant leurs intérêts vitaux, veillant constamment à un équilibre qui réalise le compromis, à savoir : un prix juste, à la fois pour les producteurs de brut et pour les pays grands consommateurs ; cet équilibre qui est rompu par les spéculations haussières sur les conflits géopolitiques et les guerres, et par les spéculations baissières sur les tendances lourdes de l'économie mondiale, l'état des stocks américains et la croissance chinoise.

Le baril à 60 dollars, ce n'est pas encore ce prix juste qui conforterait tout le monde, un prix entre 70 et 80 étant l'idéal et qui semble agréer de façon consensuelle ce qu'on peut se permettre de désigner comme étant la communauté énergétique internationale. Quoi qu'il en soit, un pétrole qui se brade est une situation non seulement non vivable pour les pays exporta-



Ph/D. R.

teurs dont c'est la principale ressource, mais elle génère des déséquilibres financiers structurants dans la filière pétrolière au point d'empêcher, des années durant, les investissements dans un secteur qui en a toujours exprimé le besoin à l'amont comme à l'aval pétrolier.

Ce risque de voir les prix du pétrole atteindre un niveau de non viabilité économique de la filière pétrolière et donc aussi de désinvestissement porte la promesse d'une filière qui ne fait plus de prospection, qui ne trouve plus de partenaires financiers pour l'accompagner dans ses investissements structurants et qui ne peut plus construire de nouvelles raffineries quand celles, vétustes, seront arrivées en fin de vie.

D'où l'idée juste que les actions de régulation de l'Opep qu'accompagnent d'autres pays producteurs non-Opep, à travers son mécanisme, constituent un processus salvateur de retrait de quantités excédentaires de brut d'un marché qui, même par rapport à une énergie non renouvelable en déclin, applique sa loi de l'offre et de la demande sur le court terme pour en définir la valeur.

Lorsque des millions de barils en stock font chuter les prix, rien de mieux qu'un retrait des quantités journalières qui permettent de sur-stocker, pour amener les spéculateurs à revoir leurs prévisions, provoquant, de fait, des hausses des prix, comme celles auxquelles on a assisté ces deux dernières semaines, en espérant

que ce ne soit pas, à son tour, la contraction de l'économie mondiale qui viendrait contrecarrer l'action de régulation de l'Opep, dont la discipline, voire l'engagement, responsable de ses membres n'a pas été démenti à ce jour.

Il faut en tout cas espérer que les prix du brut se stabilisent à des niveaux qui satisfont tout le monde, car il est inconcevable de brader une ressource non renouvelable et qui est au demeurant une source vitale de finances, comme il est inconcevable, du fait de sa tendance forcée à la rareté, de le voir atteindre des prix prohibitifs qui renchérissent tout ce qui a un coût énergétique, car tout a un coût énergétique.

F. H. I.

Publié au Journal officiel

Décret présidentiel sur la création des circonscriptions administratives

Le décret présidentiel portant création de circonscriptions administratives dans les grandes villes et dans certaines villes nouvelles, a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel. Le présent décret a pour objet de «créer des circonscriptions administratives dans les grandes villes dans certaines villes nouvelles, de fixer les règles de leur organisation et fonctionnement et de définir les missions du wali délégué». La circonscription administrative est dirigée par un wali délégué qui «exerce ses missions sous l'autorité du wali de la wilaya». Il est chargé, notamment d'«animer, de coordonner et de contrôler les

activités des communes de la circonscription administrative ainsi que les services de l'Etat qui y sont implantés, d'initier, de suivre et de conduire les actions de mise à niveau des services et établissements publics au niveau de la circonscription administrative». Son rôle, comme le stipule ce décret, est aussi de «veiller à l'exécution des lois et des règlements en vigueur, des décisions du gouvernement, du conseil de la wilaya et du conseil de la circonscription administrative ainsi que les délibérations de l'Assemblée populaire de wilaya, au niveau de la circonscription administrative». Le wali délégué doit, également, «veiller,

avec le concours et en coordination avec les services de sécurité implantés dans la circonscription administrative, au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la salubrité et de la tranquillité publics», et à ce titre, «il propose au wali de la wilaya, d'engager toute mesure qu'il juge nécessaire en vue de préserver l'ordre public et la sécurité des personnes et des biens», précise la même source. Il est à rappeler que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait signé fin décembre dernier un décret présidentiel portant création de 14 nouvelles circonscriptions administratives dans les wilayas suivantes : Alger, Blida,

Constantine, Annaba et Oran. Les nouvelles circonscriptions administratives incluent les grandes agglomérations ayant connu, récemment, un développement urbanistique considérable, à savoir Bouinan (Blida), Sidi Abdellah (Alger), Draa Errich (Annaba) et Ali-Mendjeli (Constantine). Dans le même cadre, il a été convenu de classer les villes d'El Khroub, Zighoud Youcef, Hamma Bouziane, Constantine ville (Constantine), et Aïn El Turk, Arzew, Bir El Djir, Es-Senia, Oued Tlélat et Oran ville (Oran) sous forme de circonscriptions administratives territorialement compétentes.

L. M.

Secteur industriel public

Hausse des prix sortie-usine

■ Les prix à la production du secteur industriel public (hors hydrocarbures) ont connu une hausse de 0,5% au 3^e trimestre 2018 par rapport au 2^e trimestre 2018, selon l'Office national des statistiques.

Par Amel B.

Par rapport au 3^e trimestre 2017, les prix à la production ont augmenté de 3% au 3^e trimestre 2018, précise l'Office. Cette variation haussière des prix sortie-usine a été tirée essentiellement par les secteurs des industries, respectivement, des mines et carrières, des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (ISMMEE), des textiles, des cuirs et chaussures et des bois, liège et papier. Comparativement au 2^e trimestre 2018, la plus forte augmentation des prix à la production a été enregistrée dans les Industries des mines et carrières, qui ont affiché un relèvement de 4% au 3^e trimestre de l'année 2018. Cette augmentation est due essentiellement à une hausse de 6% des prix à la production dans la branche extraction du minerai de phosphates. En revanche, une baisse des prix de 2,9% a touché la branche du minerai de matières minérales. Une reprise à la hausse de 1,5% a caractérisé les prix à la production des ISMMEE au 3^e trimestre 2018 par rapport au 2^e trimestre 2018. Toutes les activités relevant de ce secteur ont connu des hausses dans les prix sortie-usine, notamment ceux de fabrication des biens de consommation électrique (+2,9%), la sidérurgie et transformation de la fonte et acier (+2,3%) et la fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques (+2,1%). Une variation



PVD.R.

modérée a caractérisé la branche cuirs est chaussures dont les prix à la production ont augmenté de 0,7%, due principalement à une hausse de 1,7% des prix des biens intermédiaires en cuir. Les prix à la production des industries des textiles ont également connu une hausse de 0,6% en raison de la croissance des prix de la fabrication des biens de consommation textile (+1,4%). La tendance haussière des prix sortie-usine a marqué

les Industries des bois, liège et papier, en grimpant de 0,4%, induite par l'évolution des prix de l'industrie du liège (+2,2%) et de transformation du papier (+1,4%). Quant au secteur de l'énergie (électricité, gaz...), les prix à la production ont été marqués par une hausse de 0,9% au 3^e trimestre 2018 par rapport au 2^e trimestre 2018. Par ailleurs, l'Office a relevé des baisses des prix à la production qui ont caractérisé les industries agroali-

mentaires et les matériaux de construction durant le 3^e trimestre 2018 par rapport au 2^e trimestre de la même année. Ainsi, les prix à la production des industries agroalimentaires ont baissé de 0,5%. Cette variation est induite, particulièrement, par la chute des prix des produits alimentaires pour animaux (-6,2%). Cependant, les prix du travail de grains ont augmenté de 1,7%. La tendance baissière des prix à la production a également

concerné les matériaux de construction, qui ont connu un recul de 0,3%. Cette baisse a été tirée par les prix de l'industrie des matériaux de construction et produits rouges (-2,6%) et de l'industrie du verre (-0,1%). Pour les prix à la production des industries chimiques, ils ont reculé de 0,3%, ajoute l'ONS. Pour rappel, l'évolution moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures sur toute l'année 2017 avait augmenté de 1,9% par rapport à 2016.

A. B./APS

Pétrole

Le prix du panier de l'Opep à plus de 58 dollars

Le marché du pétrole est «sur la bonne voie» et retrouvera rapidement son équilibre, mais les producteurs de pétrole sont disposés à en faire plus si nécessaire, a déclaré hier à Abu Dhabi le ministre saoudien de l'Energie, Khalid al-Falih. «Si nous regardons au-delà du bruit des données hebdomadaires et du comportement des spéculateurs, je reste convaincu que nous sommes sur la bonne voie et que le marché du

pétrole va rapidement retrouver son équilibre», a déclaré Falih, dans son intervention lors d'une conférence sur le pétrole tenue à Abu Dhabi. «Si nous trouvons qu'il reste encore beaucoup à faire, nous le ferons à l'unisson avec nos partenaires de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) et les autres pays, où la collaboration est également essentielle», a-t-il ajouté. L'Organisation des pays exporta-

teurs de pétrole (Opep) et d'autres grands producteurs mondiaux de pétrole, menés par la Russie, ont convenu en décembre de réduire leur production de pétrole combinée de 1,2 million de barils par jour à partir de janvier afin de prévenir une surabondance de l'offre et de faire baisser les prix. Selon M. Falih, des sources secondaires suggèrent que la production de l'Opep en décembre était déjà inférieure de

600 000 barils par jour à celle de novembre. «En Arabie saoudite, nous sommes allés au-delà de notre engagement et avons réduit à la fois la production et les exportations», a-t-il déclaré. Falih a par la suite déclaré aux journalistes qu'il ne voyait pas la nécessité d'une réunion extraordinaire de l'Opep avant avril, le groupe devant décider de sa politique de production pour le reste de 2019.

M. Y./Agences

D'une valeur de 25 millions de dollars
Les Emirats arabes unis et le Mali signent un accord de coopération économique

LE PRINCE héritier d'Abou Dhabi, Cheikh Mohammed ben Zayed Al Nahyan, et le président malien, Ibrahim Boubacar Keita, ont participé à la cérémonie de signature d'un accord, d'une valeur de 25 millions de dollars américains, visant à soutenir les petites et moyennes entreprises.

L'accord a été signé entre le Khalifa Fund for Enterprise Development émirati et le ministère malien de l'Economie et des Finances, selon l'agence WAM. Les deux parties espèrent que l'accord va renforcer les liens bilatéraux et permettre de développer la coopération entre les deux pays. Ils ont également débattu des moyens susceptibles d'étoffer les relations touchant au développement, à l'économie et à l'investissement.

R. E.

Commerce

En 2019, la Chine s'attellera à régler ses différends avec Washington

La Chine s'emploiera cette année à apaiser les tensions commerciales avec les Etats-Unis, a déclaré son ministre du Commerce à la presse officielle, après des pourparlers cette semaine avec des négociateurs américains. Une équipe de négociateurs américains a passé trois jours à Pékin la semaine dernière, les premières discussions en face à face depuis la trêve de trois mois décrétée en décembre par les présidents américain Donald Trump et chinois Xi Jinping dans leur guerre commerciale. Ces discussions ont «posé les bases» d'un accord commercial avec Washington, avait déclaré jeudi le gouvernement chinois. «Nous allons gérer comme il faut les frictions économiques et commerciales entre la Chine

et les Etats-Unis cette année», a déclaré le ministre du Commerce, Zhong Shan, cité samedi par l'agence Chine Nouvelle. Le ministre a ajouté que Pékin allait aussi promouvoir les investissements extérieurs, travailler à une loi sur les investissements étrangers et améliorer son système de gestion des conflits, selon l'agence. La Chine promet de longue date de faire en sorte que son marché soit plus libre, plus ouvert et offre de meilleures garanties aux investisseurs étrangers. Mais les changements tardent à devenir réalité, faisant parler la Chambre de commerce de l'Union européenne en Chine de «lassitude face aux promesses» non tenues. M. Zhong a déclaré que la «liste négative» qui recense des secteurs auxquels les inves-

tisseurs étrangers ne peuvent pas accéder librement serait écourtée. Pékin entend aussi étendre les secteurs économiques ouverts aux étrangers sans besoin de partenaire chinois. Le ministre a évoqué spécifiquement des efforts dans le secteur manufacturier, les industries de haute technologie et des investissements dans l'intérieur de la Chine, promesses qui ressemblent à des engagements pris l'année dernière. Outre un déséquilibre commercial chronique, les Etats-Unis reprochent à la Chine des difficultés d'accès à ses marchés ou des pratiques commerciales «déloyales» (transferts de technologie imposés aux entreprises étrangères, violations du droit de propriété intellectuelle...).

T. Y./APS

Yennayer 2969

Deux parades pour célébrer le Nouvel an à Tizi Ouzou

■ Au cœur de la ville des Genêts, la place de l'ancienne mairie, sur une estrade, des officiels ont pris place pour assister au passage des deux parades sous les regards de centaines d'habitants bravant le froid et la pluie pour venir assister à la manifestation.

Par Hamid Messir

La ville de Tizi Ouzou a vibré, samedi, au rythme de deux parades, l'une pédestre et l'autre mécanique, auxquelles ont pris part des centaines de participants issus des différents secteurs d'activités.

Le coup d'envoi des parades a été donné par le chef de l'exécutif depuis la sortie Est de la ville sur le bas côté du stade du 1^{er} Novembre.

A bord de camions les différents secteurs ont exposé leurs produits et des échantillons de leurs activités (forêts, culture, sport, jeunesse, éducation, for-



Ph. > D. R.

mation professionnelle, des ressources hydriques, Sonelgaz et autres) et juste derrière des employés, des adhérents et des membres de troupes folkloriques venues des différentes régions

du pays ont battu le pavé jusqu'à la placette de l'olivier. Au cœur de la ville des Genêts, la place de l'ancienne mairie, sur une estrade, des officiels ont pris place pour assister au passage

des deux parades sous les regards des centaines d'habitants bravant le froid et la pluie pour venir assister à la manifestation. Des tirs de baroud, des lâchers de pigeons et de ballons ont agrémenté la manifestation jamais organisée auparavant en ce jour de Yennayer. A la clôture des deux parades, un couscous traditionnel a été offert au public au niveau de la placette de l'olivier (sortie ouest de la ville de Tizi Ouzou).

H. M.

Mascara Livraison fin janvier de la voie d'évitement de la ville de Sig

La livraison de la voie d'évitement de la ville de Sig, un tronçon de 8 kilomètres, est attendue pour la fin de ce mois de janvier, a-t-on appris samedi du directeur des travaux publics de la wilaya de Mascara, Tahar Nekkache. La date de livraison de la voie d'évitement de la ville de Sig a été fixée définitivement la semaine dernière lors de la visite d'inspection du projet effectuée par le secrétaire général du ministère des Travaux Publics, en présence du wali de Mascara, a indiqué le même responsable. Une visite, au cours de laquelle il a été relevé le parachèvement des travaux du projet. Ne reste que les dernières retouches sur cet axe routier, une pénétrante qui relie la ville de Mascara à l'autoroute Est-Ouest. Selon M. Nekkache, les

travaux du pont ferroviaire, d'une longueur de 600 mètres, ont été parachévés ainsi que tous les ouvrages d'art situés sur la voie d'évitement, de même que le parachèvement, total, des travaux de bitumage de la route, alors que les terre-plein d'autres mini-travaux sont en cours. L'ouverture de cette voie à la circulation automobile se fera au mois de «février prochain», a-t-on précisé. Une fois opérationnelle, cette voie d'évitement, très attendue par les usagers, devrait alléger la forte circulation routière qui engorge la ville de Sig occasionnée par des milliers de véhicules en provenance de la ville de Mascara et des wilayas des Hauts plateaux et du Sud-ouest, en direction de la wilaya d'Oran. Cette voie d'évitement de la

ville de Sig représente une partie du projet routier, reliant la ville de Mascara à l'autoroute Est-Ouest qui s'étend sur une distance de 43 kilomètres. Les travaux connaissent un taux d'avancement de 65 % et seront achevés à fin 2019, a-t-on souligné de même source. Cet important axe routier, à fort impact sur plusieurs wilayas des Hauts plateaux et du Sud-ouest, pour lequel une enveloppe financière de 37 milliards DA a été débloquée, englobe 31 ouvrages d'art dont 9 viaducs parmi lesquels un d'une longueur de 1 910 mètres situé entre les communes d'El Kort et Hassine, en plus de quatre échangeurs reliant El Kort, Hassine et Sig.

Anissa H. /APS

Tlemcen 30 foyers de la peste de petits ruminants et de fièvre aphteuse détectés

Quelque 30 foyers de l'épidémie de petits ruminants et de fièvre aphteuse ont été détectés à travers la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles. Le chef de l'inspection vétérinaire de la wilaya, Dahour Djamel, a indiqué que ces foyers ont été localisés dans 20 communes du sud de la wilaya après les résultats positifs des analyses des prélèvements effectués sur du bétail décimé par ces deux maladies. Ainsi, la peste des petits ruminants a causé la perte de 1 077 agneaux entre le 27 décembre et le 8 jan-

vier en cours, a indiqué la même source. Des mesures préventives ont été prises pour éviter la propagation de ces deux zoonoses chez le restant des troupeaux. Il s'agit, entre autres, de la fermeture des marchés de bestiaux pour une durée d'un mois sur décision du wali, l'interdiction du mouvement du bétail, à l'exception de celui destiné à l'abattage vers l'extérieur de la wilaya, accompagné par un certificat vétérinaire prouvant la bonne santé des bêtes. Par ailleurs, il a été procédé à l'installation d'une commission de wilaya, composée de représen-

tants du secteur de l'agriculture, de la santé, de la sûreté et de la gendarmerie nationales, des douanes algériennes et des comités de 53 communes de la wilaya. Cette commission est chargée du suivi de la situation d'évolution de ces deux épidémies. Dahour Djamel a déclaré que des rencontres de sensibilisation périodiques avec les éleveurs seront tenues en plus de la diffusion de spots de sensibilisation et de prévention sur les ondes de la radio régionale de Tlemcen. D'ores et déjà, quelque 5 000 doses de vaccins contre la

peste des petits ruminants et la fièvre aphteuse ont été réservées pour lancer une première étape de vaccination du bétail à travers les communes les plus touchées par ces deux zoonoses. Un autre quota de vaccins devra être réceptionné prochainement pour entamer une large opération de vaccination que devront mener 54 vétérinaires des secteurs public et privé. Pour rappel, la wilaya de Tlemcen recense plus de 700 000 têtes ovines. Cinq communes du sud de la wilaya sont réputées pour l'élevage de brebis. M. Dahour a souligné la nécessité de

Médéa Aides et lots de terrain distribués à travers plusieurs communes

Plus de 220 aides rurales et lots de terrain ont été distribués au profit de citoyens issus de plusieurs localités rurales de la wilaya de Médéa, lors d'une cérémonie organisée au siège de l'assemblée populaire de wilaya (APW). Ce quota, le premier de l'exercice 2019, est composé de 102 aides rurales, ventilées à travers les communes de Tablat, Ouled Antar, Chahbounia, Baata, Ain-Ouksir et Sidi-Naamane, ainsi qu'une tranche de 118 lots de terrains localisés au niveau de la commune d'Oum-Djellil, au sud-ouest de la wilaya. L'attribution de cet important lots de terrains au profit de la commune d'Oum-

Djellil, réputée pour sa vocation agro-pastorale, s'inscrit, selon le chef de l'exécutif, Abass Badaoui, dans le cadre de la mise en œuvre de la formule de l'habitat rural groupé, préconisée à l'effet de «transcender l'écueil de la rareté du foncier auquel sont confrontées certaines communes et satisfaire la forte demande exprimée en matière de logement», a-t-il indiqué, en marge de cette cérémonie. Le recours à cette formule permettra, a-t-il expliqué, de «résoudre la problématique du manque de foncier qui entrave la réalisation de projets d'habitat dans nombre de communes et d'offre une autre alternative pour les

citoyens qui n'ont pas accès à certaines formules de logements». Des instructions avaient été données par la wali, lors de ces déplacements dans les régions, aux élus locaux afin de faciliter la création de petits lotissements pouvant accueillir entre 10 ou 15 habitations rurales groupées et permettre, ainsi, d'absorber graduellement les demandes de logements exprimées au niveau des communes rurales qui se heurtent à un manque de foncier destiné à accueillir des projets d'habitat.

D. Y./APS

El Tarf / Matroha Lancement des travaux de raccordement de 837 foyers au réseau de gaz naturel

LE COUP d'envoi d'une opération de raccordement au réseau de distribution publique de gaz naturel au profit de 837 foyers, localisés dans la localité de Matroha, relevant de la commune d'El Tarf, a été donné, samedi, par le chef de l'exécutif local, Mohamed Belkateb. Cette opération, lancée dans le cadre des festivités commémoratives de Yennayer, Nouvel an amazigh porte sur la réalisation d'un linéaire de 23,168 kilomètres, pour un délai prévisionnel de neuf mois, a indiqué le wali, lors de cette cérémonie qui s'est déroulée dans une ambiance de joie et de satisfaction. Scindé en deux lots, le projet porte dans sa première tranche sur le raccordement au réseau de distribution publique de gaz naturel au profit de 388 foyers et cible dans sa deuxième tranche un total de 449 notamment, selon les explications fournies sur place, soulignant que le projet a nécessité la mobilisation d'un montant de plus de 49 millions de dinars. Le taux de pénétration de l'électricité dans la wilaya de Tarf est estimé à 98% alors que celui du gaz de ville a atteint 64%, ont signalé les services de la société de distribution de l'électricité et du gaz. Mise à part la commune frontalière de Hammam Beni Salah où les travaux appelés à la faire bénéficier en énergie gazière sont en cours, le reste des communes de cette wilaya en compte 24 sont toutes raccordées au réseau de gaz de ville, a-t-on conclu.

R. R.

Accord UE/Maroc

Rejet de l'extension des préférences tarifaires aux territoires sahraouis

■ Les Sahraouis ont réaffirmé leur ferme rejet de la proposition d'étendre les préférences tarifaires aux produits originaires du Sahara occidental occupé dans le cadre de l'accord d'association UE/Maroc, et exprimé leur «vive préoccupation» concernant les discussions engagées dans ce sens au sein de la Commission européenne.

Par Farid M.

Dans une lettre adressée récemment au Commissaire européen aux Affaires économiques, le socialiste français Pierre Moscovici, les représentants de la société civile sahraouie dans les territoires occupés par le Maroc, dans les camps de réfugiés de Tindouf et la diaspora sahraouie, ont réaffirmé «leur refus catégorique d'étendre les préférences tarifaires aux produits originaires du Sahara occidental occupé dans le cadre de l'accord d'association UE/Maroc». Il rejette également les «discussions menées dans ce contexte par le Service européen d'action extérieure et par la Commission européenne aux Affaires économiques». Les Sahraouis ont exprimé aussi dans leur message leur «vive préoccupation» concernant ces discussions lors d'un rassemblement d'ONG sahraouies tenu ces derniers jours devant la Commission et le Conseil européen à Bruxelles, et leur «ferme opposition» à tout accord avec le Maroc incluant le Sahara occidental occupé. Mais la Commission européenne fait «la sourde oreille» face aux revendications légitimes du peuple sahraoui «en violation du code de bonne conduite administrative» de la Commission européenne, dénoncent les Sahraouis dans la missive, envoyée dans la perspective du vote prévu le 19 janvier courant au niveau du Parlement européen sur le projet d'accord UE-Maroc visant à étendre les préférences tarifaires aux produits originaires du Sahara occidental occupé.

Dénonciation des affirmations «trompeuses» de la Commission européenne

Le 11 juin 2018, lorsque la

Commission européenne a publié son soi-disant «rapport sur les avantages pour le peuple du Sahara occidental», «nous avons découvert que, malgré notre refus de participer aux discussions, la Commission a cité nos organisations comme parties prenantes consultées sur l'amendement des protocoles 1 et 4 de l'accord d'association», regrettent les signataires de la lettre. Cependant, dans le contenu du rapport, la Commission «a totalement échoué de faire part de notre rejet de l'extension de l'Accord d'association au Sahara occidental occupé», déplorent-ils encore. Pire encore, dans son rapport, la Commission a fait part d'«une opinion majoritaire en faveur de l'amendement de l'accord d'association pour étendre les préférences tarifaires aux produits du Sahara occidental ignorant de manière flagrante notre rejet constant de cet accord», ajoutent les Sahraouis. Ainsi, la Commission a «mal représenté nos organisations comme des parties prenantes aux consultations et à ses propositions, alors qu'en réalité les statistiques montrent que 83% des groupes qui, d'après la Commission ont pris part aux consultations sur le commerce au Sahara occidental, n'ont jamais été invités ou n'ont participé à aucune discussion sur ce sujet», selon la lettre. Les Sahraouis regrettent ainsi que le Conseil ait approuvé les affirmations «trompeuses» des services de la Commission européenne en déclarant que des «consultations de grande envergure ont été menées et la majorité des acteurs sociaux, économiques et politiques qui ont participé lors des consultations, se sont déclarés favorables à une extension des préférences tarifaires dans l'Accord d'association avec le Sahara occidental». «Pour nous, Sahraouis, il n'est pas acceptable de voir les noms de nos organisations associés, contre notre



volonté, à un processus de consultation illégal destiné uniquement à entraîner les Etats membres et les membres du Parlement européen à de nouvelles violations du droit à l'autodétermination de notre peuple et à légitimer aux yeux du grand public l'occupation illégale par le Maroc». Les auteurs de la lettre rappellent que les institutions de l'Union européenne «doivent impérativement appliquer de bonne foi les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)». En décembre 2016, la CJUE avait statué qu'«aucun accord de commerce ou d'association UE-Maroc ne pouvait être appliqué au Sahara occidental» et que «le Maroc n'a aucune souveraineté ni aucun mandat international pour administrer le territoire du Sahara occidental». Les Sahraouis rappellent enfin à la Commission européenne que le Front Polisario, en tant que seul et unique représentant du peuple sahraoui reconnu par les

Nations unies, «est le seul organisme habilité à exprimer son consentement à être lié par un accord international avec l'Union européenne».

L'ONU dément les allégations du Maroc concernant la violation du cessez-le-feu

Les Nations unies ont démenti les allégations formulées par le Maroc concernant «les violations» du cessez-le feu par le Front Polisario, affirmant que la Minurso n'a enregistré aucun incident qui puisse constituer «une violation aux termes des accords applicables». «La Mission onusienne, Minurso, était présente lors de ces deux incidents présumés et n'a rien observé qui puisse constituer une violation aux termes des accords applicables», a déclaré le porte-parole du SG de l'ONU, Stéphane Dujarric, lors d'un point de presse à New York.

Dujarric a expliqué qu'il existait une procédure établie par la Minurso pour évaluer de telles allégations sur le terrain, et qui est «fondée sur les fonctions de surveillance et d'observation impartiales des fonctionnaires de la mission onusienne au Sahara occidental», a-t-il ajouté. «Les incidents identifiés comme constituant une violation des accords applicables sont partagés avec les parties pour leur action immédiate, un processus qui a été efficace pour prévenir les conflits et maintenir le cessez-le-feu depuis son instauration», a-t-il ajouté. Le Maroc a transmis une lettre au Conseil de sécurité dans laquelle il a accusé faussement le Front Polisario de «violations» du cessez-le-feu pour avoir organisé le 6 janvier des manœuvres militaires à Mheiriz, et inauguré des locaux administratifs dans cette localité située dans les territoires sahraouis libérés.

F. M./APS

Tunisie

Le gouvernement œuvre à réduire à 3% le déficit budgétaire de l'Etat en 2020

Le gouvernement œuvre à réduire à 3% le déficit budgétaire de l'Etat, à l'horizon de 2020, et à 3,9% au titre de l'année 2019, contre un déficit de 4,9% en 2018 et 6,1% en 2017, selon le ministre des Finances tunisien, Ridha Chalghoum. Il a expliqué, lors de la rencontre nationale périodique organisée annuellement sur les dispositions de la loi de finances 2019, l'amélioration du déficit enregistré en 2018 par le rebond des recettes fiscales de 16%, la hausse des ressources propres de l'Etat de 17,4%, ce qui a permis de réviser les prix du pétrole et la réalisation des changements sociaux au profit des familles démunies, lesquels sont décidés récemment, et d'accroître les investissements. M. Chalghoum a souligné l'impor-

tance de renforcer la compétitivité de l'entreprise et de booster les exportations pour que le produit local soit compétitif eu égard des produits importés, et en encourageant la consommation du produit tunisien. L'objectif à terme est de permettre de préserver la main-d'œuvre, la devise et les emplois tunisiens. Il a ajouté que la réduction du déficit commercial, qui a atteint des niveaux record, est un effort collectif entre l'entreprise qui doit renforcer sa production, et l'Etat à travers l'amélioration des richesses nationales et l'augmentation de la production dans les secteurs du phosphate et des hydrocarbures. Le déficit commercial du pays a atteint en 2018 près de 19,04 milliards de dinars contre 15,59 milliards de dinars en 2017

et 12,60 milliards de dinars en 2016, selon l'Institut tunisien de la statistique (INS). (1 euro = 3,44 dinars).

Attaque terroriste de Henchir Tella : 41 condamnations à la peine capitale

La chambre criminelle spécialisée dans les affaires terroristes au tribunal de première instance de Tunis a rendu vendredi soir 42 verdicts, dont 41 condamnations à la peine capitale dans l'affaire de l'attaque contre des militaires à Henchir Tella dans le gouvernorat de Kasserine, perpétrée le 16 juillet 2014, a rapporté l'agence de presse tunisienne (TAP). «La chambre a condamné deux accusés en

état d'arrestation à la peine de mort et à 50 ans de prison et un troisième accusé à 7 ans de prison», a précisé le porte-parole du tribunal, Sofiene Selliti. M. Selliti a indiqué que «les 39 autres accusés en état de fuite ont été condamnés à des peines de mort, à la prison à vie et à 50 ans d'emprisonnement». Le groupe terroriste avait perpétré une attaque le 16 juillet 2014 contre deux postes de l'Armée nationale à Henchir Tella, dans le gouvernorat de Kasserine, faisant 15 morts et 20 blessés parmi les militaires. Un deuil national de trois jours avait été proclamé suite à cette attaque, la plus meurtrière de l'histoire de l'armée tunisienne.

S. A./Agences



Proche-Orient

Le président Abbas se prépare à serrer encore la vis au Hamas

■ Les vieilles querelles entre organisations palestiniennes menacent de se raviver encore, le président Mahmoud Abbas se préparant à prendre contre le Hamas des mesures qui font craindre des tensions renouvelées dans la bande de Gaza sous contrôle du mouvement islamiste.



É. A. D. R.

Par Rima C.

Le Hamas et le Fatah, parti qui domine l'Autorité palestinienne établie en Cisjordanie occupée et présidée par M. Abbas, ont tenté

à plusieurs reprises de se réconcilier après que le mouvement islamiste eut pris le pouvoir à Gaza au prix d'une quasi guerre civile en 2007. La dernière tentative de rapprochement, sous l'égide de l'Égypte, date de fin 2017. Les

deux camps avaient alors accepté de partager le pouvoir et le Hamas consentait à céder à l'Autorité le contrôle des points de passage séparant Gaza de l'Égypte et d'Israël. Mais l'accord a fait long feu, les deux parties se rejetant la responsabilité de l'échec. Dimanche dernier, l'Autorité a annoncé son retrait du poste-frontière avec l'Égypte, créant un dilemme pour le Caire quant à l'opportunité de laisser la voie ouverte avec le Hamas aux commandes côté gazaoui. Pour l'instant, l'Égypte laisse seule-

ment passer les Palestiniens dans un sens, celui du retour vers Gaza. Depuis des mois, M. Abbas a infligé de sévères mesures de rétorsion au Hamas, notamment pour l'épuiser financièrement. De nouvelles vont venir, disent des proches du président de l'Autorité. «Des décisions très importantes contre le Hamas sont en cours de discussion», dit à l'AFP un haut responsable sous couvert d'anonymat. Selon ce responsable, l'Autorité palestinienne dépense environ 100 millions de dollars par mois à Gaza, notamment pour subventionner l'approvisionnement en électricité, et envisage de réduire considérablement ses dépenses. «Ceux qui veulent gouverner Gaza doivent assumer la responsabilité de le gouverner», déclare-t-il. L'Autorité pourrait aussi, après la frontière avec l'Égypte, retirer son personnel des points de passage avec Israël, disent des proches de M. Abbas. Israël serait alors confronté à la difficile décision de fermer les points de passage, au risque de la suffocation de Gaza, ou de les faire fonctionner avec le Hamas, considéré comme une organisation terroriste par l'État hébreu, les États-Unis et l'Union européenne. Les mesures contre le Hamas pourraient aussi inclure la réduction des salaires des familles des prisonniers de Gaza ou l'annulation des passeports palestiniens

des employés du Hamas, selon les mêmes sources. M. Abbas a déjà annoncé son intention de dissoudre le Parlement palestinien dominé par le Hamas. Cette assemblée ne s'est pas réunie depuis la scission de 2007, mais représente toujours formellement le lieu de l'activité législative. Bassem Naim, un haut responsable du Hamas, a dit être familier de telles menaces. «Tout type de sanction telle que (cesser de payer) l'électricité, bloquer (l'acheminement des) médicaments, fermer la frontière ou réduire les salaires est destiné à faire pression sur les habitants pour qu'ils se soulèvent contre le Hamas, et c'est voué à l'échec», a-t-il déclaré à l'AFP. Les Palestiniens sont soumis à rude épreuve par les politiques du président américain Donald Trump qui présente lui-même son administration comme la plus pro-israélienne de l'histoire du pays. Pour sa part, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu poursuit la colonisation en Cisjordanie. Le dialogue en vue d'un règlement politique israélo-palestinien est rompu depuis 2014. La division croissante entre les organisations palestiniennes affaiblit encore leurs positions face à de telles pressions, estime Hugh Lovatt, du European Council on Foreign Relations.

R. C.



Points chauds

Solutions

Par Fouzia Mahmoudi

Lors de la grande crise qui avait traversé l'UMP en 2012, et qui avait failli faire imploser le parti de droite, un seul homme avait réussi à sauver la situation : Jean-Pierre Raffarin. L'ancien premier ministre de Jacques Chirac avait en effet réussi là où Alain Juppé et toutes les autres grandes figures avaient échoué et a depuis gardé l'image d'un sage à même de désamorcer n'importe quelle situation politique. Resté silencieux depuis le début de la crise des «gilets jaunes» il intervient pour la première fois cette semaine et affirme souhaiter la recherche, au travers du grand débat qui va être lancé demain, d'un «nouveau pacte social qui consolidera la République», dans une interview accordée au quotidien «Le Parisien». «Il faut rechercher un nouveau pacte social, en mettant tous les acteurs sociaux autour de la table (...) Le nouveau pacte social doit s'appuyer sur l'ensemble des partenaires, "gilets jaunes" compris», juge l'ancien chef du gouvernement. «Le besoin de cohésion sociale est essentiel. Rien ne doit être fait pour favoriser la fracture sociale», insiste-t-il, reprenant un diagnostic de l'ancien président. «Notre devoir est de nous impliquer dans cet exercice démocratique» du grand débat car selon Raffarin, «quel est notre choix ? L'exercice démocratique ou l'aventure politique !». Raffarin se dit également «inquiété» pour la République, au lendemain d'un acte 9 des «gilets jaunes» qui a vu une mobilisation en hausse, mais sans heurts majeurs : «La température sur les réseaux sociaux et dans la rue grimpe rapidement. Le temps qui passe ne sert pas la sagesse». D'après lui, «le scénario à l'italienne n'est pas impossible, les convergences entre l'extrême droite et l'extrême gauche sont en train de se construire». Cependant, la grande majorité des Français ne jugent ni probable ni souhaitable une alliance entre LFI, RN et le mouvement des «gilets jaunes», selon un sondage Ifop. «Les "gilets jaunes" contestent un vote démocratique qui a donné cinq ans à l'actuel exécutif. Pour eux, l'objectif est la représentativité de l'instant. La société française est traversée par ces deux grandes forces paradoxales : le besoin de participation et le besoin d'autorité», développe encore Raffarin, selon qui «notre vivre ensemble doit trouver le bon équilibre entre ces forces». Toutefois, l'ex-Premier ministre n'arrive pas à formuler le moindre début de solution non seulement à la crise des «gilets jaunes» et encore moins aux maux qui les poussent à la mobilisation et parfois aux débordements. Le grand débat voulu par Emmanuel Macron, qui est largement d'ores et déjà jugé inutile et dérisoire par une grande majorité de «gilets jaunes» ne sera qu'un exercice de plus des autorités françaises les détournant de leurs principales revendications, notamment le Referendum d'Initiative Citoyenne (RIC) demandé à cors et à cris par les contestataires.

F. M.

Proche-Orient

Israël affirme avoir localisé tous les tunnels du Hezbollah libanais

L'armée israélienne a affirmé hier avoir découvert un dernier tunnel creusé par le Hezbollah libanais dans le but, selon elle, de mener des infiltrations sur son sol, annonçant la fin prochaine d'une opération débutée en décembre. «Nous avons trouvé un autre tunnel d'attaque du Hezbollah sous la frontière entre le Liban et Israël», a affirmé à des journalistes le lieutenant-colonel Jonathan Conricus, porte-parole de l'armée. «Selon notre évaluation, il n'y a plus d'autre tunnel transfrontalier», a-t-il ajouté. L'entrée du dernier tunnel localisé, le sixième connu, se trouve dans le village libanais de Ramyeh, situé à 800 mètres au nord du territoire israélien. S'étendant sur plusieurs dizaines de mètres en Israël et creusé à 55 mètres sous terre, il s'agit du tunnel le plus profond, «le plus long et le plus complet» des tunnels découverts par l'armée depuis le lancement le 4 décembre de l'opération surnommée «Bouclier du nord», a ajouté le porte-parole. Selon Israël, les tunnels devaient servir au Hezbollah à enlever ou assassiner des soldats ou des civils israéliens, et à s'emparer d'une frange du territoire israélien en cas d'hostilités. «Nous avons atteint notre objectif que nous nous étions fixés au

début», qui était de découvrir et de détruire les tunnels, a dit le lieutenant-colonel Conricus, précisant que le dernier tunnel découvert serait détruit dans les prochains jours. Les tunnels découverts précédemment ont été détruits à l'aide d'explosifs ou bouchés à l'aide de matériaux étanches. Israël a affirmé que toutes les interventions de son armée avaient eu lieu sur son territoire depuis le début de l'opération le long de la frontière, longue de 80 km. L'armée continue de surveiller des «installations» creusées par le Hezbollah en territoire libanais, a précisé M. Conricus. Les responsables de la FINUL, la Force intérimaire de l'ONU déployée dans le sud du Liban, ont été informés de la découverte du dernier tunnel, a-t-il ajouté. La dernière grande confrontation en date entre le Hezbollah et Israël remonte à 2006 quand 33 jours de guerre avaient fait 1.200 morts côté libanais, et 160 côté israélien, sans neutraliser le mouvement chiite, visé après l'enlèvement de deux soldats israéliens. Israël et le Liban demeurent techniquement en état de guerre mais la frontière est restée relativement calme ces dernières années. Le porte-parole de l'armée a réaffirmé qu'Israël tenait le gouvernement libanais pour responsable

«de tout acte de violence ou de toute violation de la résolution 1701 de l'ONU» qui avait mis fin la guerre de 2006. Israël construit actuellement un mur le long de la frontière pour stopper d'éventuelles tentatives d'infiltration du Hezbollah, qui est le seul mouvement à ne pas s'être désarmé après la guerre civile qui a ravagé le Liban de 1975 à 1990. L'hostilité persistante entre Israël et le Hezbollah s'est manifestée en Syrie, où le mouvement libanais, comme l'Iran, autre ennemi juré de l'État hébreu, s'est allié au régime de Bachar al-Assad. Israël a frappé à de multiples reprises des convois d'armes destinés au Hezbollah ainsi que des intérêts iraniens dans la Syrie en guerre. La dernière de ces attaques a eu lieu vendredi lorsque l'aviation israélienne a visé «des entrepôts d'armes» iraniennes dans l'enceinte de l'aéroport international de Damas, a annoncé hier le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Le 17 septembre, lors d'une de ces opérations israéliennes, des batteries syriennes ont abattu par erreur un avion russe, provoquant la mort des 15 soldats russes à bord et remettant en cause la liberté d'action revendiquée par Israël en Syrie.



Opéra d'Alger

Massa Bouchafa séduit le public d'Alger

■ Un répertoire de chansons aux cadences exaltantes a été présenté samedi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih par la chanteuse d'expression kabyle Massa Bouchafa. Venu en tenue traditionnelle kabyle, le public était nombreux lors de cette soirée qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de Yennayer.

Par Abla Selles

Le public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih a été gratifié samedi soir par un spectacle plein de rythmes et de sonorités. En effet, c'est la chanteuse d'expression kabyle Massa Bouchafa qui a enflammé la scène par des chansons aux cadences exaltantes dans le cadre de la célébration de «Yennayer 2969».

Venu assister à cette soirée avec des tenues traditionnelles, le public a participé pour sa part dans la création d'un tableau artistique plein de couleurs. Placé cette année sous le slogan de «Racine, diversité et unité», le public a pu apprécier la grande chanteuse Massa Bouchafa qui s'est imprégnée du patrimoine amazigh, à travers des danses folkloriques de différentes régions d'Algérie.

Soutenue par le groupe «Tilanya» (Mélodie libre), un orchestre de cinq musiciens dirigés par Athmane Belaïd, la chanteuse kabyle, habillée, comme à chaque concert, d'une robe traditionnelle berbère, a dès son entrée enflammé la salle, entonnant une douzaine de pièces, aux atmosphères festives,

dédiées à l'identité amazighe, à l'Algérie, au vivre ensemble, à la joie et à l'amour.

Durant plus d'une heure, Massa Bouchafa a entonné les pièces «Ayuliw», «Inevgawen», «Tameghra», «Da'L'Mouloud», «Evrou nagh qim», «Anefrat», «Taqvaillith», «Tighri», «Yedjayi», «Inès, inès», «Mathoufidh» et «Siwlass», que le public reprenait en chœur, dansant au-devant de la scène et dans les allées réservées aux déplacements.

Interagissant avec le public qui déhanchait, envoyant des salves de «youyou» répétées et battant la mesure avec les mains, la chanteuse de «El dzayer tamurtthiw, Tamazigh'th tameslaythiw avghou nagh qim» (l'Algérie est mon pays, le tamazigh est ma langue, que tu le veuilles ou non), annonçait, avec une voix présente et étoffée, chacune de ses pièces avec un «achwiq» (introduction lente, chantée avec une voix nue).

La deuxième partie a permis au public de prendre part à une randonnée onirique, dans les profondeurs des traditions ancestrales, à travers quatre danses, kabyle, chaouie, rouareg et r'guibet de la région de Tindouf, savamment interprétées dans la grâce du mouvement et



la beauté du geste par les huit ballerines et six danseurs du Ballet de l'Opéra d'Alger.

Dans les différentes tenues conçues pour chaque tableau par la modéliste-couturière du ballet, Zoubida Setti, les danseurs se relayaient dans des danses en duo ou d'ensemble, traçant de belles symétries et esquissant des figures esthé-

tiques, sous les regards bienveillants de leurs maîtres-répétiteurs, Khadjidja Chekrouni et Hamid Agabi.

Dans des chorégraphies réglées avec minutie, les danseurs ont rendu la joie des kabyles lors de la cueillette des olives et dans les fêtes, l'immensité du désert qui inspire la sagesse, le sens de l'honneur et

la bravoure des guerriers touaregs et le rôle de la femme dans l'apaisement des esprits et l'hospitalité et la bonté du peuple chaoui. A. S.

Tiaret

Semaine culturelle amazighe

Le coup d'envoi de la Semaine culturelle amazighe a été donné, samedi, à la maison de la culture «Ali-Maachi» de Tiaret, à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh. Le wali, Abdesslem Bentouati, a souligné, à cette occasion, que l'officialisation de Yennayer comme fête nationale, décidée l'année dernière par le président de la République, démontre les efforts consentis par l'Etat algé-

rien depuis 1996 à la promotion de tamazigh, en l'introduisant dans le système éducatif, en créant des instances chargées de sa promotion comme langue et constante de l'identité nationale.

Dans une communication sur «l'histoire du patrimoine culturel amazigh», l'historien et universitaire Lakhdar Hadj Arab Ali a indiqué que «les amazighs ont contribué dans l'édification des

grandes civilisations le long des rives de la Méditerranée».

Le lancement de cette Semaine culturelle amazighe a été marqué par des activités culturelles et artistiques liées aux legs culturels amazighs, avec l'implication du secteur de la jeunesse et des sports et des associations locales. Des expositions d'artisanat, des exhibitions de cavalerie, des spectacles de folklore, la projection d'un film docu-

mentaire, des tours de chants animés par la chorale de l'école «Youcef-Kouadria» de Tiaret, des défilés de mode et danse kabyles, ont figuré au programme de cette journée.

La cérémonie a permis d'honorer les lauréats des concours, organisés par différents secteurs à l'occasion de ces festivités. Le programme de cette Semaine amazighe se poursuivra jusqu'à mardi prochain. F. H.

Théâtre d'expression amazighe

Plusieurs spectacles programmés à Oran

Les spectacles d'expression amazighe seront davantage mis en valeur cette année à Oran dans le cadre du programme d'activités du théâtre régional «Abdelkader-Aloulou» (TRO), a-t-on appris samedi du directeur de cette structure culturelle.

«La valorisation du théâtre d'expression amazighe est inscrite dans la feuille de route du TRO pour la nouvelle saison culturelle», a précisé Mourad Senouci, dans une déclaration à l'APS, en marge des festivités nationales du nouvel an amazigh «Yennayer».

«L'agenda du TRO comprend, à ce titre, la programmation d'au moins une représentation par mois», a-t-il indiqué, signalant la participation à cette initiative de plusieurs théâtres du pays. Quatre œuvres sont d'ores et déjà programmées en collaboration avec les théâtres de Béjaïa et d'El-Eulma, a fait savoir M. Senouci, ajoutant que d'autres productions seront proposées au public oranais.

L'initiative prise par le TRO fait suite à la réussite d'une première action concrétisée durant la précédente saison culturelle mar-

quée par la présentation de plusieurs spectacles d'expression amazighe.

Parmi les pièces présentées durant la période indiquée, «La poudre d'intelligence» de Kateb Yacine (1929-1989) et «Tewsser» (Les rides) de Cheikh Okbaoui.

Outre la langue d'expression, la qualité constitue le critère majeur de sélection des productions proposées au TRO, a soutenu M. Senouci, soulignant que la plupart des œuvres ont été récompensées aux festivals nationaux du théâtre amazigh. M. K.

Théâtre régional d'Oran

Le duo français Hollydays anime un spectacle

Oran accueillera le duo français Hollydays pour un concert inédit en Algérie le jeudi 24 janvier 2019. C'est au théâtre régional d'Oran que Hollydays se produira à la fin du mois de janvier. Formé

par Elise Preys et Sébastien Delage en 2014, le groupe se fait un nom sur la scène parisienne avec son premier single «Love is just a game». Hollydays base sa création sur un mélange d'électro, de pop et de synthé. La

collaboration s'est confirmée l'année dernière avec l'album «Hollywood Bizarre», faisant de Hollydays une des valeurs sûres du label Polydor.

AGEND'ART

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth (El Madania, Alger)

Judi 24 janvier à 19h30 :

L'Institut français d'Alger, l'Institut Cervantès d'Alger et le Cluster Eunic Algérie, en collaboration avec l'ambassade de France, l'ambassade

d'Espagne en Algérie et le ministère de la Culture algérien, organisent un concert d'Amancio Prada. Les tickets sont disponibles à la salle Ibn Zeydoun. Prix : 500 DA.

Galerie d'arts de l'hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 18 janvier :

Exposition «Un monde suspendu», de l'artiste Soraya Habes.

Basilique Notre-Dame d'Afrique (Bologhine, Alger)

Jusqu'au 15 janvier :

Exposition de photos «150 ans de passion pour l'Afrique» sur les Pères blancs et les Sœurs blanches, à l'occasion du 150^e anniversaire de leur fondation.

Cercle Frantz-Fanon de Riadh El-Feth (El-Madania)

Jusqu'au 15 janvier 2019 :

Exposition collective d'arts plastiques «Trait d'union».

La Coupole (Dely Brahim)

1^{er} février :

Le grand artiste d'expression amazighe Lounis Ait Menguellet anime un spectacle musical.

Complexe Culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)

Jusqu'au 31 janvier à partir

de 14h :

Exposition de toiles artistiques autour du patrimoine amazigh avec la participation des artistes Benbouda Sid Ali et Tadjel Abdelghani.



Ligue des champions d'Afrique (1^{re} journée/ Gr.D)
La JSS tombe KO à Dar Es Salam

Le représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique de football, la JS Saoura, a concédé une lourde défaite devant son homologue tanzanien, Simba SC, sur le score de (0-3), mi-temps (0-1), en match comptant pour la 1^{re} journée de la phase des poules disputée samedi au National Stadium de Dar Es Salam. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Emmanuel Okwi (45+3) et Meddie Kagere (52',

67) pour Simba SC. C'est la 4^e défaite consécutive (toutes compétitions confondues) de la JSS dirigée par Nabil Neghiz, après celles essuyées contre IR. Tanger (1-0), IRB Lakdharia (aux TAB) et la JS Kabylie (1-0). Le club du Sud-Ouest algérien affrontera lors de la 2^e journée (18 - 20 janvier), le club égyptien d'Al Ahly au stade du 20-Août de Béchar.

MC Saïda

Arab à la barre technique

ILYES ARAB a été désigné nouvel entraîneur du MC Saïda, club de football de Ligue 2 Mobilis, en remplacement de l'entraîneur Mustapha Sebaa, a-t-on appris hier de la direction de l'équipe. Le nouveau coach a signé vendredi un contrat allant jusqu'à la fin de la saison actuelle, a-t-on précisé de même source. Le nouvel entraîneur Ilyes Arab a souligné qu'il déploiera tous les efforts pour réaliser de

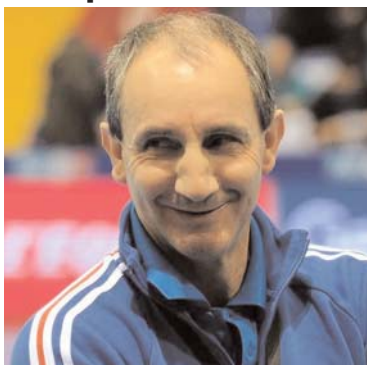
bons résultats lors de la phase retour afin de remettre l'équipe sur les rails. Aussitôt son contrat signé, le nouveau coach a dirigé, dans la soirée, une première séance d'entraînement avec ses joueurs, au stade 13-Avril-1958. Ce samedi le MCS devait accueillir sur sa pelouse le RC Relizane. Le MCS occupe la 9^e place au championnat de Ligue 2 avec un total de 19 points.

Sélection algérienne de handball (messieurs)

Le Français

Alain Porte pourrait venir

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de handball, Habib Labane, a annoncé hier que l'entraîneur français Alain Porte serait le prochain sélectionneur de l'équipe nationale algérienne, seniors messieurs. «*Nous sommes proches d'un accord avec Alain Porte. Nous sommes en négociations sur les modalités de son contrat*», a déclaré



Labane à la Radio nationale. L'ancien sélectionneur de la Tunisie (2009-2013) et de l'équipe de France féminine (2013-2016) occupait la saison dernière le poste d'entraîneur du club de Grand Besançon Doubs (France). La mission d'Alain Porte à la tête de la sélection algérienne de handball, seniors messieurs s'annonce délicate, d'autant plus que le «Sept» algé-

rien sort de sa pire participation à la CAN au Gabon en 2018, avec une peu reluisante 6^e place dans le tournoi, ratant pour la 2^e fois consécutive une participation au Mondial. Le technicien français devrait succéder à Sofiane Haïouani, installé officiellement début octobre 2018 dans ses nouvelles fonctions de Directeur des équipes nationales (DEN).

Athlétisme/ Challenge national de cross 2019 (6^e étape)

Zeghdan et Sennani l'emportent à Batna

LES COUREURS Issam Zeghdan, du CREPS Militaire, et Riham Sennani, de la Protection Civile d'Alger, ont remporté la 6^e étape du challenge national de cross «Ruines Romaines», disputée samedi à Batna, avec la participation de plus d'un millier d'athlètes représentant 77 clubs issus de 22 wilayas. Disputée dans des conditions climatiques difficiles et marquée par la défection des clubs de l'Ouest du pays, les meilleurs athlètes engagés se sont distingués, en présence des athlètes de Tunisie. Ces derniers se sont

illustrés chez les juniors filles en remportant les quatre premières places alors que chez les garçons, de la même catégorie, ils ont disputé crânement leur chance ne cédant que dans les derniers mètres. Sur la ligne droite, Benkrama, chez lui, ne pouvait laisser passer la chance de se distinguer. La course des séniors a été très bien menée par les athlètes les plus en forme, sous la houlette de Issam Zeghdan du CREPSM suivi de Kamel Dali de Sétif et Nahir Gouasmia de Sétif.

Ligue 1 de football (17^e journée)

Le CRB plus que jamais proche de la relégation

■ *Le Chabab de Belouizdad a compliqué sa situation dans le championnat de Ligue 1 Mobilis en enregistrant un nul à domicile face au Paradou AC, dans le match derby qui les a opposés avant-hier après-midi au stade du 20-Août-55 pour le compte de la 17^e journée de la Ligue 1 Mobilis.*

Par Mahfoud M.

Les gars de Laâkiba étaient plus que jamais appelés à remporter tous leurs matchs à domicile lors de cette phase retour du championnat pour tenter de s'extirper de cette zone rouge et garder espoir de réaliser l'exploit du maintien en Ligue 1 Mobilis. Les poulains d'Amrani avaient beau essayer de déstabiliser l'arrière-garde paciste pour tenter de trouver la faille, mais c'était sans compter sur la vigilance de la défense des Jaune et Bleu et leur gardien (ex-international), Toufik Moussaoui, qui a arrêté toutes les actions des locaux. Il faut dire que les attaquants du CRB étaient tout à fait out et n'ont rien pu faire lors de cette empoignade, ce qui a courroucé les fans du Chabab qui s'attendaient à une réaction énergique des joueurs pour perpétuer l'espoir, même si cela allait être très difficile, surtout



Les gars du Chabab souffrent

depuis le refus du TAS de restituer les trois points que le club réclame après le premier forfait en début de saison qui avait précipité le club dans une zone de turbulence. Le coach-adjoint, Lotfi Amrouche, a indiqué à la fin de la rencontre que cette contre-performance est due à cette grande pression exercée sur les joueurs qui sentent un lourd fardeau sur leurs épaules. «*Ça n'a pas été facile pour nous de gérer*

toute cette pression, d'autant plus que tout le monde attend de nous qu'on remporte toutes nos rencontres à domicile. Nous avons fait ce que nous pouvions, mais il faut savoir que certains joueurs sont très jeunes et manquent cruellement d'expérience», a dit Amrouche qui souhaite que ses joueurs soient soutenus lors des prochains matchs du championnat.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (17^e journée)

L'USMB gagne son premier match, le WAT battu

Li USM Blida a dû attendre la 17^e journée du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football pour enregistrer sa 1^{re} victoire de la saison, au moment où le WA Tlemcen concède une lourde défaite (0-4) sur le terrain de la JSM Béjaïa, lors de la 2^e et dernière partie de cette journée jouée samedi. C'est la victoire de la lanterne rouge, l'USM Blida, qui éclipse tous les autres résultats. Les hommes de l'expérimenté Mohamed Henkouche ont inscrit le but libérateur dans les ultimes minutes de la rencontre, plus exactement à la 86^e minute par Brahmi, un but qui redonne l'espoir au club de la «ville des Roses» en dépit du grand écart qui le sépare du 1^{er} club non relégable, en l'occurrence son adversaire du jour l'ASM Oran. En effet, le club blidéen (9 pts) est désormais distancé de 7 points de l'ASMO qui occupe la 13^e place. L'intérêt de cette journée s'est porté particulièrement vers le bas du tableau, où l'USM Harrach (14 - 14 pts) n'a pu que partager les points (0-0) dans son fief du stade du 1^{er}-

Novembre, avec son hôte du jour, l'ES Mostaganem. Ce nul n'arrange nullement les affaires des Harrachis qui n'arrivent pas à s'extirper de la zone dangereuse dans laquelle se trouvent leurs voisins algérois, à savoir le RC Kouba (15 - 12 pts), battu hier par l'US Biskra (1-0). Le derby de l'Ouest du pays, MC Saïda-RC Relizane, s'est achevé sur une victoire des visiteurs (6 - 27 pts) qui s'approchent de la 3^e marche du podium occupée par le duo, MC El-Eulma-NC Magra (31 pts). Cette journée a été caractérisée par l'ampleur de la défaite concédée par le WA Tlemcen (4-0) à Béjaïa, une défaite lourde de conséquences pour la formation du coach widadi, Fouad Bouali, qui a raté l'aubaine de reprendre la 3^e place du classement général. La 17^e journée qui a débuté

vendredi, a permis à l'ASO Chlef, difficile vainqueur de l'USM Annaba (1-0), de reprendre son fauteuil de leader une semaine seulement après l'avoir perdu, et ce, grâce au précieux service rendu par la JSM Skikda victorieuse de l'ex-leader, le MC El-Eulma (2-1). L'autre bonne opération de cette journée est à mettre au profit du NC Magra, qui rejoint le MC El Eulma à la 2^e place du classement, après sa victoire dans le derby de M'sila face à l'Amel Boussaâda (3-0). Ce dernier se concentre déjà sur le match retard de la Coupe d'Algérie qui l'opposera ce mardi à Boussaâda, à l'ES Sétif, le grand spécialiste de la populaire épreuve qu'est la Coupe d'Algérie.

Résultats et classement :

ABS-NCM	0-3
JSMS-MCEE	2-1
ASO- USMAn	1-0
USB-RCK	1-0
USM H- ESM	0-0
MCS-RCR	0-1
USMB- ASMO	1-0
JSM- WAT	4-0

	Pts	J
1). ASO Chlef	33	17
2). MC El Eulma	31	17
--). NC Magra	31	17
4). WA Tlemcen	28	17
--). US Biskra	28	17
6). RC Relizane	27	17
7). USM Annaba	24	17
8). ES Mostaganem	23	17
9). JSM Skikda	22	17
10). JSM Béjaïa	21	17
--). Amel Boussaâda	21	17
12). MC Saïda	19	17
13). ASM Oran	16	17
14). USM Harrach	14	17
15). RC Kouba	12	17
16). USM Blida	09	17

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oum El Bouaghi/Meskiana

Un mort et trois blessés dans un accident de la circulation

UNE PERSONNE a trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation dans la commune de Meskiana, à Oum El Bouaghi, a-t-on appris dimanche auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur un axe du chemin de wilaya 4 reliant Meskiana à la localité de Bellala, lorsqu'un véhicule a dérapé et s'est renversé, a indi-

qué la même source, précisant que le conducteur, âgé de 29 ans, était décédé sur place. Les trois personnes blessées, âgées entre 26 et 86 ans, ont été secourues par les médecins pompiers avant d'être évacuées ainsi que la dépouille vers les services des urgences et la morgue de l'hôpital Mohamed-Bouhafs à Meskiana, a-t-on détaillé. **M. O.**

Depuis hier dimanche

La ministre sud-africaine des Relations extérieures en visite officielle en Algérie

LA MINISTRE des Relations extérieures et de la Coopération internationale de la République d'Afrique du Sud, Lindiwe Sisulu effectuera à partir de ce dimanche une visite officielle de deux jours en Algérie, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, indique un communiqué du ministère.

« Cette visite qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de fraternité, d'amitié et de coopération qui existent entre les deux pays, permettra aux deux ministres de procéder à une évaluation de l'état des relations bilatérales et de dégager de nouvelles perspectives de partenariat, en vue de les porter au

niveau des relations politiques privilégiées qu'entretiennent l'Algérie et l'Afrique du Sud », précise la même source. Dans le cadre de la coordination et de la concertation permanente entre les deux pays, « les deux ministres s'entretiendront également à la veille d'importantes échéances dont la réunion ministérielle Union africaine-Union européenne prévue à Bruxelles les 21 et 22 janvier, ainsi que le 32^e Sommet de l'Union africaine, qui se tiendra les 10 et 11 février 2019 à Addis-Abeba », conclut le MAE.

K. L.

Décédé à Thiais (France)

Le cinéaste Mourad Bouchouchi inhumé aujourd'hui

LE CINÉASTE et moudjahid Mourad Bouchouchi, décédé dimanche dernier à l'âge de 80 ans des suites d'une longue maladie dans un hôpital parisien, sera inhumé lundi à Thiais en région Ile-de-France, a appris l'APS auprès de ses proches. Natif de Kherrata (Béjaïa) en 1938, Mourad Bouchouchi, ancien membre de l'Armée de libération nationale (ALN), a contribué en 1963 à la création du Centre national de la cinématographie algérien (CNCA). Dans les années 1960 et 1970, il occupait les fonctions de directeur de l'audiovisuel au ministère de la Culture, avant de s'installer

au début des années 1980 en France où il dirige le Centre culturel algérien (CCA) à Paris.

Dans le cinéma, Mourad Bouchouchi, est notamment connu pour le scénario du long métrage algérien « Une si jeune paix », coécrit avec Jacques Charbi en plus du scénario du film « Le puits » de Lotfi Bouchouchi (son neveu), écrit par Yacine Belhadj sur la base d'une de ses nouvelles. Derrière la caméra, Mourad Bouchouchi a dirigé des productions comme « Elise ou la vraie vie » du réalisateur français Michel Drach et « Z » de Costa-Gavras.

R. C.

Asphyxie au monoxyde de carbone

4 morts dans les wilayas de Mila et Médéa

QUATRE personnes ont péri, intoxiquées par des fuites de monoxyde de carbone, au cours des dernières 24 heures, selon un bilan rendu public dimanche par les services de la Protection civile. Trois personnes, ont succombé aux effets de ce gaz toxique dans la wilaya de Mila, et une autre dans la wilaya de Médéa, précise la même source. Les unités de la Protection civile sont, en outre,

intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 25 autres personnes, incommodées par l'inhalation de gaz carbonique, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains, dans plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays. Durant la même période, et s'agissant des accidents de la circulation survenus dans plusieurs régions du pays, la wilaya d'Alger déplore le bilan le

plus lourd, avec le décès d'une personne, heurtée par un véhicule léger, sur l'autoroute (Alger-Tipaza). Concernant l'état des routes, suite aux fortes intempéries, les services de la Protection civile signalent que celles-ci restent difficiles d'accès à circulation, à travers 8 wilayas du pays, où 31 routes nationales, chemins de wilayas et chemins communaux sont coupés à la circulation. **G. H.**

Des milliers de moutons décimés par la peste



Loumis

Djalou@hotmail.com

Saisie de 2 000 euros en faux billets à Tizi Ouzou

Démantèlement d'un réseau de faussaires dont deux femmes

■ Le réseau en question est composé de 9 individus dont deux femmes sur lesquels 2 000 euros de faux billets de 100 euros et des téléphones mobiles ont été saisis.

Par Hamid M.

Un réseau de faussaires spécialisé dans le trafic de faux billets de monnaie étrangère, l'euro, a été démantelé durant la semaine écoulée à Ain Zaouia (45 km au sud-ouest de Tizi Ouzou). Selon les indica-

tions fournies la sûreté de Ain Zaouia, le réseau en question est composé de 9 individus dont deux femmes sur lesquels 2 000 euros de faux billets de 100 euros, des téléphones mobiles et 32 000 dinars ont été saisis. Les mis en cause ont été présentés hier devant le parquet de

Draa El Mizan. A noter que c'est le troisième réseau de trafic de faux billets à tomber dans la wilaya de Tizi Ouzou après les deux autres en décembre dernier dans la région de Ouaguenoune.

H. M.

Après le déblayage des routes à Béjaïa

Place à la solidarité envers les personnes démunies

La majorité des routes et chemins de la wilaya ont été rouverts à la circulation automobile hier après les opérations de déblayage et de grands efforts engagés par les différents services dont les APC, la DTP et des entreprises privées deux jours de suite. Les déblayage de la neige et les opérations de salage des routes ont permis aux habitants des villages isolés de vaquer à leurs occupations et de se déplacer. Et suite à cette vague de froid, des associations et la société civile s'organisent pour mener des opérations de

solidarité envers les personnes se trouvant dans le besoin. C'est le cas du comité de solidarité de la daïra de Béjaïa qui a lancé une opération de soutien aux familles pauvres par la collecte de couvertures et d'habits en vue de soulager un tant soit peu les démunis en cette période de froid. Plus de 600 personnes ont été recensées et devraient bénéficier de couvertures et habits. Un appel a été lancé en direction des bienfaiteurs afin de contribuer à cette opération par des dons. Pour sa part, la sûreté de wilaya a organisé mercredi

dernier une action de solidarité envers les sans domicile fixe (SDF). Une équipe médicale de la sûreté de wilaya composée de médecins spécialistes, de psychologues renforcée par les éléments de la Protection civile, des membres du Croissant-Rouge algérien a organisé des rondes dans la ville de Béjaïa au cours desquelles des SDF ont été pris en charge et évacués vers les centres d'hébergement. Pour sa part, l'association El-Ihcn a partagé le dîner de Yennayer avec les personnes âgées. Un dîner organisé dans une ambiance conviviale, fraternelle, amicale et familiale. « On a voulu rendre le sourire à ces personnes âgées », dira un membre de l'association et un élu. Une deuxième soirée a été organisée aussi par l'association Errahma en faveur des personnes âgées. « Un moment de partage et de convivialité marqué par beaucoup d'affection à l'égard de ces personnes âgées », selon un élu.

H. Cherfa